



Réglementation de la restauration

publié le 05/12/2023

Le Conseil Départemental des DEux sèvres est en charge de la restauration au collège. Les repas sont préparés par le lycée Ernest Pérochon. Ils arrivent par liaison froide et sont mis en température par la chef de cuisine.

Voir en pièce jointe la réglementation de la restauration



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.